

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 30  
Présents : 28  
Votants : 28  
Pour : 28

L'an deux mille neuf, le vingt huit Février, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.

Date de convocation : 17/02/2009

**PRESENTS** : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, Michel CARRIERE, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Viviane GRELLETY, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Maryse BALSE, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET.

**OBJET :**

**Créances irrécouvrables**

**Services Périscolaire,  
transports scolaires,  
assainissement collectif  
et non collectif**

Le Président informe à l'assemblée que le comptable n'a pas pu recouvrer certaines créances malgré les relances, les commandements ou les poursuites et, demande l'allocation en non valeur de ces titres. Le montant total s'élève à 865,72 € réparti entre différents services.

Après en avoir débattu, le Conseil de la Communauté de Communes à l'unanimité :

- **Accepte** en non valeur les créances figurant sur un état comptable transmis par la Trésorerie se décomposant comme suit :

- |                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| ✓ <u>Périscolaire</u>                 | année 2005 : 30,48 €                          |
| ✓ <u>Transports scolaires</u>         | année 2004 : 137,16 €<br>année 2005 : 91,44 € |
| ✓ <u>Assainissement collectif</u>     | année 2006 : 167,37 €<br>année 2007: 169,68 € |
| ✓ <u>Assainissement non collectif</u> | année 2007 : 269,69 €                         |

- **Autorise** le Président à signer l'état de la Trésorerie et à effectuer l'opération comptable nécessaire.

Certifié exécutoire,  
Reçu en sous-Préfecture  
le : 11 MARS 2009

Publié ou notifié  
Le : 16 MARS 2009

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 9 Mars 2009

Le Président,

Maryse BALSE

